



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 228 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a imposé un couvre-feu de 20 heures à 5 heures pour une durée indéterminée par un décret le 8 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune étude contrôlée qui démontre l'efficacité d'un couvre-feu pour freiner la contagion de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QU'un nombre important d'infections par la COVID-19 proviennent des lieux de travail et des écoles;

CONSIDÉRANT QU'un couvre-feu oblige les Québécois à s'entasser dans les commerces essentiels aux heures de pointe;

CONSIDÉRANT QU'un couvre-feu d'une durée indéterminée est une violation des droits humains fondamentaux des Québécois et des Québécoises;

CONSIDÉRANT QU'un couvre-feu nuit de manière disproportionnée aux communautés marginalisées, telles que les travailleurs de nuit et les personnes en situation de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'un couvre-feu d'une durée indéterminée exacerbe les problèmes de santé mentale de la population québécoise, qui sont déjà bien présents depuis le début de la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE les jours deviennent plus longs et plus agréables, et les Québécois et les Québécoises ont le droit de profiter en toute sécurité de l'espace public la nuit;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec la tenue, à l'Assemblée nationale, d'un débat démocratique et basé sur la science à propos du maintien du couvre-feu.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Andrés Fontecilla
Député de Laurier-Dorion

25 mai 2021

Date de signature de l'extrait